**PROFIL DU CABINET SABRA MPOYI-LAW OFFICE**

1. **PRESENTATION DU CABINET SABRA MPOYI-LAW OFFICE**

Le SM-LO est un cabinet d’Avocats d’Affaires, créé sous forme de société civile d’Avocats depuis le 09 Octobre 2015, regroupant les hommes et les femmes, jeunes et dynamiques, guidés par le souci de l’excellence dans l’accompagnement et la défense des droits de leurs clients.

Le SM-LO ambitionne de se positionner au premier plan des cabinets d’Affaires à Goma, dans la Province du Nord-Kivu d’abord, en suite, sur toute l’étendue de la RDC, et compte conquérir toute l’Afrique et les autres continents du monde, grâce à son grandissant réseau professionnel.

Au moyen d’un management d’exception, dont elle fait montre, le SM-LO s’est constitué rapidement une clientèle composée des personnes physiques et morales, œuvrant dans des secteurs divers et qui lui ont fait confiance.

Ainsi, en accord avec les meilleurs pratiques du droit, des instruments internationaux, et dans le respect de règles de déontologie de la profession d’Avocat, le SM-LO accompagne ses clients dans la conception, le développement et la mise en place des stratégies adaptées aux exigences de leurs secteurs d’activités. Il conseille et assiste ses clients dans leur gestion quotidienne, dans le rapport avec leurs personnels respectifs, dans la prévention et le règlement des contentieux de tous ordres.

Sur impulsion de son fondateur, le SM-LO s’oriente principalement sur le droit des affaires. Ainsi, pour bien assurer son domaine de prédilection, le SM-LO concentre ses prestations autour des domaines de droits suivants :

* Droit Economique et des Affaires ;
* Droit Fiscal et financier ;
* Droit du Travail ;
* Droit des Obligations et des biens ;
* Droit pénale ;
* Mines, Energie ;
* Droit de l’environnement.

1. **Notre Devise :**

Avec vous, pour la défense de vos droits avec probité et dévouement !

1. **Notre Motivation :**

Faire la différence, dans l’excellence de nos prestations.

1. **Nos atouts :**

La compétitivité, la compétence et la formation continue

1. **Notre Méthode :**

Le travail en équipe. Les membres du SM-LO confrontent régulièrement leurs opinions sur une question de droit auxquelles le Cabinet est appelé à intervenir.

Le travail même confié à un Avocat est éprouvé par ses pairs au cabinet pour la production d’un travail d’une bonne qualité.

Les conférences et débats internes sur des questions controversées des droits des procès fictifs sur des cas en étude au cabinet, sont une routine dans le cadre de renforcement des capacités mutuelles des membres de SM-LO.

1. **DOMAINES D’INTERVENTIONS**
2. **Droits des Affaires :**

* Droit de l’OHADA

Sociétés commerciales et groupement des intérêts économiques

* Les suretés
* Droit commercial Général

1. **Droits des Obligations et biens :**

* Les principaux contrats usuels et les libéralités
* Les droits immobiliers : Mutations et remplacement des titres

1. **Droit Economique :**

* Partenariat Public Privé
* Marchés Publics
* Contrats administratifs
* Concurrence
* Contrats des concessions (Distributions, productions, transport)

1. **Droit Fiscal et Finances :**

* Fiscalité
* Les banques et financement

1. **Droit de l’environnement :**

* Energie renouvelables

1. **Droit du travail :**

* Gestion des ressources humaines
* Contrat de travail
* Contentieux individuel et collectif

1. **Droit Pénal :**

* Droit pénal des Affaires
* Droit pénal ordinaire

1. **Contentieux et Règlement des Différends :**

* Recouvrement des créances
* Les Voies d’exécution
* Action et défense devant les cours et tribunaux
* Représentation devant les institutions publiques
* Médiation et conciliation
* Arbitrage

1. **QUI SOMMES-NOUS ET COMMENT SOMMES NOUS STRUCTURES**

Nous sommes un groupe des hommes et des femmes, courageux, passionnés et ambitieux, animés à la fois par un esprit d’équipe et d’indépendance, très déterminés à faire la différence dans l’exercice de la profession d’Avocat, par notre dynamisme doublé de notre savoir-faire.

L’ossature de SM-LO se présente de la manière suivante : au sommet il y a le Gérant qui est Avocat Associé, suivi des Avocats collaborateurs seniors, les Avocats collaborateurs juniors, les personnels d’appoints, et en fin les stagiaires.

**ORGANIGRAMME** :

**Maître SABRA MPOYI Associé- Gérant**

**Maître ESPOIR SANGOA Collaborateur Senior**

**Maître BLAISE BIKORO Collaborateur Senior**

**Maître THEOPHILE WILONJA Collaborateur junior**

**Maître MWAMINI BATUMIKE Sifa Collaborateur junior**

**Maître MONGANE BACI Arsène Collaborateur junior**

**Maître BARHIGENGA BINJA Christiane Collaborateur junior**

**MWANZE LUKWATERE Doris Secrétaire-Comptable**

**ENOKE MALIRA Vincent Secrétaire-Assistant**

**MICHELINE MOLEKA Huissière**